

La divulgation des salaires réduit-elle l'écart salarial entre les sexes ?

En moyenne, les femmes gagnent moins que les hommes sur le marché du travail canadien. Les disparités salariales entre les sexes persistent en partie, parce qu'elles sont camouflées.



L'examen des lois sur la divulgation des salaires dans le secteur public à l'échelle des provinces met en évidence les effets observés sur les salaires du corps professoral universitaire. On constate que **la transparence salariale contribue à réduire l'écart salarial** entre les hommes et les femmes.

L'écart salarial entre les sexes dans les universités canadiennes, 1981 à 2017

L'écart salarial entre les sexes s'est rétréci graduellement au fil des années parmi les membres du corps professoral des universités canadiennes, et plus particulièrement vers 1996, lorsque les premières lois sur la divulgation des salaires ont été adoptées dans plusieurs provinces.



La transparence salariale contribue à réduire l'écart salarial entre les sexes

30 %

Taux de réduction de l'écart salarial entre les sexes enregistré dans les départements universitaires où les salaires de certains membres du corps professoral ont été divulgués, comparativement aux départements où aucun salaire n'a été divulgué.

La négociation collective a son importance

Réduction de l'écart salarial entre les sexes au moment de l'adoption de lois sur la divulgation des salaires

Parmi les membres du corps professoral syndiqués :



Parmi les membres du corps professoral non syndiqués : environ

